



Statut différent pour une même fonction/même poste

Par Morganel

Bonjour,

Je travaille dans une institution semi-publique.

Je suis salariée non-cadre et je suis soumise à une grille indiciaire d'avancement de carrière (échelons et grades) non-cadre, ma fonction est analyste financier. Jusque là tout va bien. En revanche, sur cette même fonction "d'analyste financier", on distingue également des collègues qui ont le statut "cadre" et qui ne sont donc pas soumis à la même grille indiciaire d'avancement et donc qui n'ont clairement pas le même salaire alors que la fonction est identique et que les missions sur ce poste sont identiques pour eux comme pour moi et il n'y a aucune justification de l'employeur à ce sujet.

J'aimerais savoir si :

1/ c'est légal ? Même si j'ai pas petite idée sur la question...

2/ Si c'est bien illégal, quels sont les recours devant le Tribunal administratif ?

Merci par avance pour vos retours.

Morgane